# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 17 JUILLET 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $4; par semestre, $2.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $2 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront [illegible] pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront [illegible] le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu entre elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 20 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.
Toutes annonces transitoires doivent être payées d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées dix fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLÉANS
VENDREDI MATIN, 17 JUILLET.

## Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT:
**HORATIO SEYMOUR,**
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:
**FRANCIS P. BLAIR,**
DU MISSOURI.

Electeurs pour l'Etat en général:
EX-GOUVERNEUR R. C. WICKLIFFE, de Ouest Feliciana.
ISAIAH GARRETT, de Ouachita.

Remplaçants:
JAMES P. FRERET, de Jefferson.
JUGE J. N. LEA, d'Orléans.

Electeurs de District:
1er District Congressionnel .......... A. SAMBOLA.
2me " " .......... M. B. BRADY.
3me " " .......... A. S. HERRON.
4me " " .......... A. DEBLANC.
5me " " .......... R. D. COLEMAN.

Remplaçants:
1er District Congressionnel .......... T. P. SHERBURNE.
2me " " .......... GEO. W. RACE.
3me " " .......... J. H. KENNARD.
4me " " .......... E. N. CULLUM.
5me " " .......... W. F. BLACKMAN. J. H. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Eugène Tourné, à 10 heures et demie, au magasin des importateurs MM. A. Rochereau & Co, Nos 16 et 18 rue St-Louis—Lots de vins, vins en barriques et en caisses, vin blanc, vermouth, absynthe, petits pois, cèpes, fromage Gruyère, &c.

Par Jos E. Stillman, en face du marché français—Le steamer "Fancy."

Par Hoffman, Marks & Co, au No 36 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

[illegible] conserves et chocolats [illegible] St. Bonnet Turpin, 92 Vieille-Levée.

L'attention du commerce est appelée sur la vente d'eaux-de-vie, vins, vermouth, absinthe, conserves, fromages, etc., qui aura lieu aujourd'hui, à 10½ heures, au magasin des importateurs, MM. A. Rochereau & Co, Nos. 16 et 18 rue St-Louis, par Eug. Tourné.

Chaussures à l'encan.—Nous appelons l'attention du commerce sur la grande vente de chaussures que doivent faire aujourd'hui MM. Louis Stern & Bro., à leur salle d'encan, rue du Camp No 36. Cette vente est sans réserve ni limite et commencera à 10 heures précises. Elle se compose de 356 caisses de bottes, souliers et brodequins, qui constituent un assortiment bien fait pour hommes, femmes, jeunes filles et enfants. Voir l'annonce.

### Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance.

### La Législature.

La majorité radicale de la Législature est complètement dominée par une petite clique de carpet-baggers qui ont résolu de ne souffrir aucune discussion pour tous les bills qui ont pour but de les enrichir, eux et leurs amis, aux dépens du Trésor ou de la bourse des contribuables. Leurs collègues de couleur disciplinés votent la question préalable, la première, la seconde et la troisième lecture avec un ensemble qui serait réjouissant si le résultat ne devait pas être si dispendieux.

Nous avons parlé, il y a quelques jours, d'un bill présenté à la Chambre par le général McMillan et qui, sous prétexte de statuer sur les impressions d'Etat, couvre la plus scandaleuse spéculation qu'on ait jamais vue. Ce bill a été adopté par la Chambre sans qu'il ait été permis d'en discuter les clauses. Un représentant de la paroisse, M. Demarest, de Ste. Marie, a dénoncé le bill comme "une escroquerie en gros". M. McMillen s'est contenté de répondre que si son collègue avait voulu le dénoncer comme l'auteur d'une escroquerie en gros, il déclarait que l'assertion n'était aucunement vraie.

M. Lee, qui doit être l'imprimeur d'Etat et à qui doit revenir la plus grosse part des profits du bill, a déclaré que l'opposition au bill était politique. Le bill a passé par 50 voix contre 30. Il en sera de même de toutes les mesures spoliatrices que les carpet-baggers imagineront pour remplir leurs poches. Il y a des membres complaisants qui sont dressés à demander l'impression à un nombre plus ou moins considérable d'exemplaires de tout discours, résolution ou projet de bill.

Le bill des impressions va être porté au Sénat et ceux qui doivent en profiter exerceront évidemment toute leur influence pour étouffer la discussion comme ils l'ont déjà fait. Le général Lee, propriétaire actuel du *Republican* est, paraît-il, ce fameux général de cavalerie qui commandait l'avant-garde de Banks sur la rivière Rouge et qui fut mis en déroute, lui, ses cinq mille hommes et les 500 chariots qu'il avait eu l'idée de traîner à sa suite pour ramasser le coton. Il veut évidemment prendre sa revanche de cette spéculation manquée. Un monopole pouvant produire deux à trois cent mille piastres par an le consolerait de sa déconfiture, et lui permettrait d'asseoir sur des bases solides un journal qui peut à peine soutenir le patronage du gouvernement fédéral.

Il y a une telle avalanche de bills et de propositions dans les deux Chambres, que nous ne pouvons les signaler succinctement dans notre compte-rendu. L'assemblée actuelle promet d'éclipser en prodigalités et en folies la fameuse Convention Banks. Les radicaux comprenant qu'ils n'ont pas longtemps à jouir du pouvoir, entendent en user largement. Les conservateurs qui, par leur inertie, ont laissé ces harpies obtenir la majorité des deux Chambres, quand il eût été si facile d'arriver à un résultat différent, apprendront à leurs dépens ce que peut coûter un gouvernement radical.

### Les procédés radicaux.

Nous nous souvenons d'avoir vu dans un vaudeville un belliqueux caporal qui cherche partout un ennemi pour le forcer à se battre et qui offre généreusement de lui laisser le choix des armes "à condition qu'il prendra le sabre." La générosité des radicaux à l'égard des Etats du Sud est du même caractère. Ils veulent bien les admettre à voter dans l'élection présidentielle, à condition qu'ils voteront pour Grant et Colfax.

A peine les généraux Canby, Meade et Buchanan avaient-ils annoncé aux Etats compris dans leurs commandements respectifs, que ces Etats étaient rentrés dans l'Union avec le plein exercice de leurs droits, que les lois de reconstruction cessaient d'avoir leur effet, et que le régime civil était substitué au régime militaire, à peine toutes ces déclarations solennelles étaient-elles émises que le Congrès des Etats-Unis adoptait un nouveau bill de reconstruction qui est en contradiction flagrante avec la loi votée dernièrement et admettant certains Etats du Sud dans le plein exercice de leurs droits moyennant des conditions qu'ils ont remplies.

Voici le bill tel qu'il a été adopté après avoir été amendé à la Chambre:

*Résolu* qu'aucun des Etats dont les habitants ont été dernièrement en rébellion n'aura droit à être représenté dans le collège électoral pour le choix du Président et du vice Président des Etats-Unis et qu'aucun vote électoral d'aucun de ces Etats ne sera reçu ou compté, à moins qu'à l'époque prescrite par la loi pour le choix des électeurs le peuple dudit Etat n'ait, conformément aux actes du Congrès à cet effet, depuis le 4 mars 1867, adopté une constitution sous laquelle un gouvernement d'Etat ait été organisé et soit en opération; et à moins que cette élection d'électeurs n'ait eu lieu sous l'autorité desdits constitution et gouvernement, et que ledit Etat n'ait aussi acquis le droit à la représentation au Congrès, conformément aux actes du Congrès à cet effet, pourvu que rien de ce qui est ici contenu ne soit interprété comme s'appliquant à aucun des Etats qui étaient représentés au Congrès le 4 mars 1867.

Sur les dix Etats nommés dans la résolution qui précède, il y en a sept qui ont été par une loi réadmis à la jouissance de leurs droits dans l'Union moyennant l'adoption du 14e amendement à la Constitution. Cette condition ayant été remplie, ces Etats sont, d'après la loi même du Congrès, de plein droit dans l'Union. Que signifie ce nouveau bill? Il signifie que le Congrès effrayé du résultat des élections dans le Mississipi a peur de voir les Etats du Sud voter pour les candidats démocrates et qu'il veut se réserver une porte de derrière. Nous ne serons donc pas étonnés de voir l'admission des représentants et des sénateurs de ceux des Etats dont les votes seront considérés comme douteux, retardée jusqu'après le mois de novembre, afin de priver ces Etats du droit de participer à l'élection.

A l'égard des Etats déjà réadmis dans l'Union, le bill est d'une inconstitutionnalité flagrante et incontestable. Le Congrès ne peut pas plus exclure leur vote qu'il ne peut rejeter le vote de New-York ou celui de l'Ohio. Aussi annonce-t-on un veto du Président Johnson contre ce bill. Nous en connaîtrons la teneur dans quelques jours.

Les radicaux du Mississipi, désappointés par le résultat des élections, intriguent auprès du Congrès pour obtenir l'annullation du vote de certains comtés qui ont donné de fortes majorités aux démocrates. Cette annullation partielle des votes changerait le résultat général, de telle façon que la Constitution serait déclarée adoptée et que les candidats radicaux aux fonctions d'Etat seraient déclarés élus. Le procédé est aussi simple que rapide et économique pour éviter une seconde élection; ce serait un véritable tour d'escamotage. Nous verrons si le Congrès ne reculera pas devant l'énormité de la proposition. Après l'admission du vote de l'Alabama en violation des lois de reconstruction, on doit cependant s'attendre à tout de la part de la majorité radicale.

UN CAS DE GUÉRISON DU CHOLÉRA. — Dernièrement, à Belfast, Maine, un individu atteint du choléra morbus se rend chez un médecin qui lui donne une ordonnance; mais le malade est incapable de s'en retourner, et le médecin le laisse passer la nuit dans son cabinet en ayant soin de baisser la lumière du gaz. Le patient peu de temps après se lève, souffle la lumière et se recouche. Le matin le médecin arrive et trouve son homme presqu'asphyxié, mais complètement guéri du choléra.

Le gaz est déjà un remède contre la coqueluche; peut-il aussi guérir le choléra? Voilà la question.

LOTERIE DE LA GEORGIE.—On verra dans une annonce insérée aujourd'hui dans les colonnes de l'*Abeille*, que le tirage supplémentaire du soir de la Loterie de la Georgie aura lieu à l'avenir à 5 heures du soir. Les livres pour la disposition des billets de combinaison seront ouverts jusqu'à 4 heures.

POIS DE LA CAROLINE, FARINE, &C.—MM. Chenoweth, Casey & Co, ont à vendre un vaste fonds de farine, pois de la Caroline du Sud, farine de maïs, mess porc, viandes salées et fumées. Nous conseillons aux marchands et aux familles qui veulent se procurer ces articles de s'adresser rue de la Nile-Levée, No 70, où MM. Chenoweth, Casey & Co, ont leur entrepôt de marchandises de l'Ouest.

### LES CANDIDATS DÉMOCRATES.

M. Horatio Seymour, né à Pompey, Onondaga County, Etat de New-York, en 1811; âgé, par conséquent, de 57 ans, descend de Richard Seymour, un des premiers colons d'Hartford, dans le Connecticut. A l'âge de 20 ans, M. Horatio Seymour, reçu avocat, fut admis au barreau d'Utica; mais il délaissa bientôt ses fonctions, pour s'adonner presque exclusivement à la politique. En 1841, candidat du parti démocrate à l'Assemblée d'Albany, il fut élu à une grande majorité et ne tarda pas à prendre rang parmi les orateurs dont la parole faisait autorité. C'est à son appui que fut due en grande partie l'adoption du célèbre bill de Michael Hoffman, sur les finances. En 1842, M. Seymour fut nommé maire d'Utica. En 1843, 44, 45, il fut envoyé à trois reprises consécutives à l'Assemblée. Cette dernière année, il fut choisi pour *speaker* de la Chambre. A la clôture de la session, il rentra dans la vie privée jusqu'en 1850, époque où, proposé par les démocrates pour gouverneur, il échoua dans sa candidature, bien que son compétiteur, M. Hunt, n'eût réuni que 262 voix de plus que lui. En 1852, il fut élu par une majorité considérable au poste de gouverneur, auquel il fut encore élevé en 1862. La Convention nationale démocratique de Chicago le choisit à l'unanimité pour son Président en 1864, exemple que vient de suivre la récente Convention démocratique de New-York.

M. Francis Preston Blair, né le 19 février 1821 à Lexington (Kentucky), a aujourd'hui 47 ans. Après avoir pris ses grades au collège Princeton, il fut à St-Louis étudier les lois. Sa santé, qui était mauvaise, l'ayant décidé à entreprendre un voyage dans les Montagnes Rocheuses, il se trouvait dans le Nouveau Mexique au commencement de la guerre du Mexique; il s'engagea et servit comme simple soldat jusqu'en 1847. En 1852, 54, 56, 57 et 60, M. Blair fut envoyé au Congrès par le district de St-Louis. A l'époque de la guerre civile, il fut le premier volontaire du Missouri, et leva un régiment dont il devint colonel. Malgré ses dissentiments avec le général Frémont, il obtint un avancement rapide et fut bientôt général. Il se distingua particulièrement le 22 mai 1863, à l'attaque de Vicksburg, et c'est à cette occasion que Grant, qui ne parle pas souvent, déclara que Francis Blair était le meilleur général de volontaires des Etats-Unis.

LES CONSPIRATIONS EN ESPAGNE.—La *France* du 21 juin publiait la note suivante:

Un journal du soir publie une lettre de Madrid, annonçant qu'une insurrection serait à la veille d'éclater sur divers points de la haute Catalogne. L'auteur de cette lettre va même jusqu'à supposer que les hostilités pourraient bien être déjà commencées, et il désigne le général Prim comme le chef de ce mouvement.

Ce n'est pas la première fois que de pareilles allégations se produisent, et nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion de leur opposer des démentis, résultant de renseignements positifs.

Aujourd'hui, nos informations nous permettent encore de renouveler les mêmes dénégations en ce qui concerne les rumeurs qu'on vient de signaler.

Quinze jours à peine s'étaient écoulés que les faits venaient contredire la dénégation de la *France*.

La dépêche suivante explique l'ordre d'exil adressé au duc de Montpensier, qui est, comme on sait, le quatrième fils du feu roi Louis Philippe, et le beau frère de la reine d'Espagne.

Londres, 8 juillet.

En Espagne, la situation politique est mauvaise. Le général Dulce, ancien capitaine-général à Cuba; le général Serrano, duc de La Torre, et cinq autres généraux, ont été arrêtés. De plus, des mandats d'arrestations ont été lancés contre trois officiers supérieurs. On croit que ces mesures ont été provoquées par un complot que les principaux chefs de l'armée avaient organisé pour placer don Antonio, duc de Montpensier, à la tête du gouvernement. Le duc, qui est le beau frère de la reine, a reçu ordre de quitter le pays. Les arrestations continuent en divers endroits de l'Espagne.

### UNE BANDE NOIRE A MARSEILLE.

Les journaux de Marseille sont remplis de détails au sujet de lettres comminatoires adressées à des négociants de cette ville. Ces menaces ont été accompagnées, dans un cas, de tentatives plus sérieuses.

Nous lisons en effet dans un journal de Marseille:

M. R...., riche négociant de cette ville, vient de voir son bonheur subitement traversé par des circonstances qui tiennent du roman. Il y a cinq ou six jours environ que madame R. recevait, en l'absence de son mari, une lettre dans laquelle on l'avisait d'avoir à verser dès le lendemain 20,000 francs entre les mains d'une femme qui se trouverait à un endroit déterminé, sinon et faute de quoi faire il devait lui arriver malheur à elle et aux siens.

Mme R.... communiqua la lettre en question à M. R...., mais celui-ci, jugeant que ces choses-là ne se passaient pas dans les Calabres, crut être l'objet d'une mystification et ne songea nullement à faire la libéralité qu'on exigeait de lui. Bien lui en prit ou mal peut-être car voici ce qui lui arriva le lendemain:

C'était après le dîner. Il dégustait tranquillement son café dans son jardin lorsqu'un commissionnaire se présente porteur d'un livre magnifique qu'il lui remit.

M. R.... ne sachant d'où pouvait lui venir ce cadeau, étonné d'ailleurs de son poids, qui paraissait extraordinairement considérable, conçut instinctivement quelque défiance. C'est pourquoi avant d'ouvrir le bouquin il l'examina d'un peu plus près et remarqua que les feuilles en étaient collées.

La chose se compliquait. Ce fut donc avec un surcroît de précaution qu'il sépara les feuillets de ce livre mystérieux, d'où s'échappèrent environ 300 grammes de poudre.

Inutile de dire que la lettre de la veille revint immédiatement à la mémoire de chacun.

Le succès de sa première investigation enhardit l'opérateur qui, voulant avoir le fin mot de la chose, éventra le bouquin pour procéder à son autopsie.

Voici ce qu'on trouva dans les parois évidées: de la poudre fulmi coton, une demi-douzaine de balles, et deux capsules au fulminate de mercure, reliées entre elles par un fil. Ce fil devait se rompre au moment de l'ouverture du livre, faire mouvoir un ressort, mettre le feu aux poudres et...... le reste se comprend.

La terreur de M. R.... et de sa famille se conçoit. Il courut sans retard chez le procureur impérial, lui conta son cas, apprit de lui qu'il n'était pas le premier à qui la chose arrivait et qu'une bande de malfaiteurs avait établi son quartier-général dans la ville.

Assez peu rassuré, M. R.... retourna chez lui. Le lendemain matin il recevait une lettre qui contenait à peu près ce qui suit:

Monsieur,
Vous avez porté plainte chez le procureur impérial, c'était peine inutile. Nous sommes parfaitement à l'abri des recherches de la police, nous ne la craignons pas, et la preuve c'est qu'aujourd'hui ce n'est plus 20,000, mais 30,000 fr que nous exigeons de vous. Si cette somme ne nous est pas comptée, on vous assassinera, on assassinera votre femme, vos enfants et quelques-uns des vôtres.

Cette menace n'a pas encore été mise à exécution, bien que M. R.... n'ait pas versé la rançon indiquée; mais il paraît qu'il y a lieu de croire que Marseille était devenue une succursale des Abruzzes.

Ces lettres comminatoires émanent toutes du même individu. Elles sont signées *Bandefau*.

Une de ces lettres déclarait qu'une association parfaitement organisée était formée à Marseille et avait désigné huit commerçants pour les mettre à contribution, chacun pour une somme de 25,000 francs. On affirmait que quelques-uns s'étaient exécutés de bonne grâce, et que ceux qui restaient devaient se soumettre sans retard. Les récalcitrants étaient voués à l'assassinat.

La police recherche les coupables; mais jusqu'à présent elle n'a rien découvert.

### CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—16 Juillet.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN. No 111, rue du Canal. Ci-devant encoignure Chartres et Bienville.

| | | |
|---|---|---|
| 8 heures A. M. | 76 | degrés |
| Midi | 83 | " |
| 3 heures P. M. | 87 | " |
| 6 heures P. M. | 86 | " |

RETOUR.—Le général Beauregard, qui était allé passer quelque temps au Nord, est revenu après avoir réussi à prendre quelques nouveaux arrangements financiers très avantageux pour la Compagnie.

ARRIVÉE DU BATEAU A DRAGUER.—Le steamer à hélice des Etats-Unis *Essayer*, commandant Payne, est arrivé ici hier matin et a jeté l'ancre devant le dépôt de charbon de Sackney, 3me District. C'est le bateau qui a été construit et équipé par le gouvernement pour creuser la barre du Mississipi à son embouchure. Il sera remis sans délai aux autorités de cette ville et partira immédiatement pour remplir sa mission. C'est un grand bateau à hélice, avec d'immenses machines pour exécuter le travail dont il s'agit.

VOLEURS A L'ŒUVRE.—Joseph Edwards a été arrêté par les officiers Doocey et Malone, sous l'accusation d'avoir eu pour les marchandises de Carll Muller un peu plus d'amour que de raison.

Joseph Labastrine a été arrêté par l'officier Muller sur la prévention d'avoir volé de l'argent dans le magasin de Claude Poailly.

Une Marie Williams a été arrêtée par l'officier Jening sur l'accusation d'avoir volé $21 dans la boîte de M. Charley.

On dirait en lisant ces rapports que tous les voleurs sont arrêtés. Eh bien, il faut savoir qu'on n'en arrête pas seulement un sur 20. Qu'on juge par là de la beauté de notre état social!

UN COCHER DE CABRIOLET.—Un industriel, accusé d'extorsion et d'insolence dans l'exploitation de sa voiture de louage à un cheval, a été arrêté hier pour être conduit au corps de garde, pendant que son cabriolet et son cheval étaient conduits aux épaves.

PONTS ENLEVÉS PAR L'EAU.—L'inondation a été si grande mercredi que les ponts à l'encoignure des rues Commune et Bassin ont été emportés. La même chose est arrivée au coin des rues Dryades et Union. Les rues dans cette partie de la ville étaient entièrement couvertes d'eau et sont restées submergées très longtemps encore après la pluie.

FEMMES EN BATAILLE.—Hier à la Cour du recorder Jackson, du 4me District, Mme Doherty et Mme Kinney se sont battues en présence du magistrat. Grande surprise pour tout le monde et silence profond, troublé seulement par le recorder qui, revenant à lui, a pu dire: "enfermez-les" ce qui a été fait et le combat a cessé.

ACCIDENT.—Mercredi, une femme de couleur inconnue est tombée de la fenêtre du second étage d'une maison, au pied de la rue de la Douane, et s'est cassé la jambe. La malheureuse femme a été transportée à l'hôpital.

VOL.—Avant hier, l'office de M. J. Lavissen, rue Carondelet No 111, a été visité par des voleurs qui y sont entrés en forçant une porte de derrière et ont emporté $50 en argent, une montre d'or, et pour $300 de bijoux.

FEU.—Mercredi dans la nuit le feu a pris dans la résidence de M. Geo. R. Will, rue Philippa No 168 et a détruit quantité de hardes. Heureusement la bâtisse a peu souffert.

### Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—15 sénateurs sont présents. Pas de quorum. Le sergent d'armes est mis à la recherche des membres absents.

Un message du gouverneur est reçu, y compris le rapport du secrétaire du pénitencier pour l'année 1867, suivant la demande du Sénat.

M. Ray rapporte en faveur de la nomination d'un comité de cinq membres, deux du Sénat et trois de la Chambre, qui seront chargés de faire une enquête sur la dernière élection.

Le sénateur Todd présente une résolution chargeant le comité des améliorations de faire un bill pour requérir de la Compagnie du Chemin de Fer de Carrollton qu'elle baisse le niveau de la voie. Adopté à la première lecture.

Le sénateur Campbell appelle les résolutions relatives à une enquête sur l'émeute du 30 juillet 1866 et à la célébration du 30 juillet prochain en mémoire de cet événement. Ces résolutions sont lues et déposées.

Le bill de la Chambre No 7, présenté par le représentant McMillen, a été lu une seconde fois et référé au comité des impressions. (C'est le bill de monopole que nous avons déjà mentionné et commenté.)

Le bill prescrivant la continuation des audiences de la Première et de la Seconde Cour de District, pendant toute l'année, a été finalement adopté.

Le bill requérant les Cours de District de la paroisse d'Orléans de tenir une séance spéciale dans les 20 jours qui suivront l'adoption de cet acte, pour juger les affaires d'élections contestées, a été lu et adopté.

Le bill ordonnant le transfert des affaires des Cours de District actuelles aux nouvelles Cours de District créées par la Constitution de 1868, a passé finalement.

Lynch, de Carroll, présente une résolution jointe pour nommer un comité qui sera chargé d'examiner les livres et comptes du Trésorier d'Etat. Lue et adoptée.

Le Sénat s'ajourne à aujourd'hui, midi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—69 membres répondent à leurs noms.

M. Carr (rep d'Orléans) demande à être relevé du comité des élections par raison de surcharge de travail. Dennis Burrell et B. H. Isabelle (c) demandent le dépôt sur la table de la requête de M. Ray.—Adopté.

M. Carr fait un rapport sur la manière répréhensible avec laquelle se conduit la compagnie du ferry d'Alger: les bateaux sont souvent dérangés, et il demande qu'un comité de trois soit nommé par l'Orateur, pour examiner l'état dans lequel ces bateaux se trouvent. Le règlement est suspendu et la résolution est lue et adoptée.

M. R. H. Isabelle (c) présente une résolution jointe requérant la Chambre de nommer un comité pour prendre possession des boîtes de scrutin de la ville à la dernière élection et recompter les votes.

Le règlement est suspendu et la résolution est lue. Elle porte que le comité soit composé de cinq membres du Sénat et trois de la Chambre.

Plusieurs membres entretiennent la Chambre de résolutions sans importance et que nous passons sous silence.

M. Lee (rad), de St Bernard, demande la reconsidération du vote par lequel la pétition de C. D. Butler (dém.), de Bienville, contestant le siège maintenant occupé par Dewees (rad.), a été référée.

M. Lee dit qu'il est certain que la Chambre n'avait pas compris la question.

M. Isabelle (c) combat les raisons du préopinant et demande le maintien du vote, attendu que tout le monde a le droit de se faire entendre au moins par des pétitions.

Murrell (c), de Lafourche, voudrait savoir si le membre d'Orléans a passé à l'ennemi, c'est à dire s'il a été acheté.

M. Isabelle répond qu'il n'attend les faveurs de personne, mais qu'il suivait le drapeau de l'Union quand M. Murrell était loin d'en faire autant.

Harper (rad.) appuie la reconsidération.

George Washington (c) espère que la motion de reconsidérer prévaudra.

La question préalable est ordonnée et le vote pour la reconsidération donne 41 et 32 contre.

Sur motion de Lee, de St Bernard, la pétition de C. Q. Bullee est déposée sur la table par un vote de 38 contre 26.

Gray, (rad) de St-Jacques, présente une résolution pour nommer un autre comité d'élections attendu que celui-ci n'a rien fait.

Pratt, (dém) de Claiborne espère que si la résolution est appuyée, le nouveau comité ne comptera que des membres du parti radical. La résolution est déposée sur la table.

Dewees, (rad) présente un bill contre les teneurs de places d'Etat par intrusion, usurpation et illégalité.

Le bill du Sénat légalisant les bons que la ville de la Nouvelle Orléans donnera pour l'achat des waterworks est adopté.

Morey, d'Ouachita, présente une résolution pour que chaque membre soit fourni de timbres de poste jusqu'à concurrence de $18 par session. Adoptée par 38 contre 31.

McMillan (rad.), de Carroll, prévient la Chambre que son intention est de présenter une résolution pour inviter les membres de la Chambre et les citoyens de l'Etat, sans distinction de race ou de couleur, à participer à l'illumination proposée de samedi (demain), à la Nouvelle Orléans, sous les auspices du parti démocrate, et que cette invitation soit étendue en l'honneur de la restauration du gouvernement civil et de la rentrée de l'Etat dans l'Union.

Après cette belle combinaison, la Chambre s'ajourne. Elle votera, aujourd'hui, sur la résolution d'illumination de McMillan.

Il est question de reprendre incessamment les travaux de reconstruction du chemin de fer suspendu qui suit Greenwich street, à New York. Tous les obstacles rencontrés jusqu'ici par la *West Side Yonkers Patent Railway Company*, de la part de certains propriétaires, ont été levés et on espère que d'ici au mois de janvier, la ligne sera terminée jusqu'à la gare du chemin de fer de l'Hudson.

Les wagons seront mus, ainsi que nous l'avons dit, par des machines fixes à une vitesse moyenne de 10 à 15 milles à l'heure. D'après les calculs de M. Charles F. Harvey, l'ingénieur de la compagnie, il ne faudra que 15 minutes pour aller de la Batterie à la gare de la 30e rue et *vice versâ*.

MACHINE A PARLER.—A Pesth est exposée en ce moment une des plus parfaites machines à parler qui aient encore été construites, elle est de l'invention de M. Faber. Le mécanisme s'en meut au moyen de touches qu'une dame presse avec assez de rapidité pour imiter, souvent à s'y méprendre, l'articulation humaine. Il n'y a que les sifflantes que la machine ne rend que très imparfaitement.

—Le 15 juin sera une grande date. On a inauguré le chemin de fer (système Fell) qui, en attendant mieux, réduit de douze heures à cinq ou six la traversée du Mont-Cenis. Il y a aussi une notable diminution du prix des places. Enfin l'aménagement de ce chemin de fer est conçu dans un système commode que nos compagnies françaises auraient tort de ne point imiter.

"Les wagons sont spacieux; ils sont disposés à la façon des omnibus; toutes les voitures du train communiquent entre elles; à la porte de chaque wagon est assis un garde-frein; les freins sont doublés, ils portent tantôt sur les roues du wagon, tantôt sur le rail central, suivant le sifflement de commandement de la machine. Ces freins sont assez puissants pour arrêter, sur une pente de 82 millimètres par mètre, un wagon dont les attaches auraient été brisées."

## PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*.

Pas d'expulsion de législateurs en Georgie.

Meade et Bullock en seront pour leurs frais de purgation.

La taxe directe des Etats-Unis pour Janvier 1869.

Chaleur intense dans nombre de villes.

107 degrés à Richmond.

Plus de 100 degrés à Augusta et Wilmington.

Le Moniteur de Paris.

Article pacifique.

### *Nouvelles Européennes.*

Paris, 16—Le *Moniteur* de ce matin a un article pacifique sur le sujet du discours du marquis De Moustier, ministre des affaires étrangères, devant le Corps Législatif. Le *Moniteur* regarde ce discours comme prouvant que la politique de la France est une politique de modération. Aucune démarche ne sera épargnée de la part du gouvernement pour calmer l'esprit public. La France se gardera avec soin de toute intervention dans la question allemande, mais étendra ses sympathies et son encouragement aux réformes intérieures inaugurées dernièrement en Autriche et en Turquie.

### *Nouvelles de Washington.*

Washington, 16—Le bill du Sénat étendant les règlements de commerce fédéraux à Alaska et interdisant tout privilège spécial de chasse a passé.

Le bill étendant le délai pour la collection de la taxe directe dans les Etats naguère en insurrection, jusqu'en janvier 1869, a passé.

Le rapport du comité de conférence sur le bill pour remplir les vacances dans le département de l'Exécutif a été adopté.

Le bill protégeant à l'étranger les citoyens naturalisés a été ajourné par 24 contre 22.

Le bill des allocations indiennes a été repris et discuté jusqu'à la séance exécutive, après quoi le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.—Le secrétaire de la guerre a présenté une communication relative à certain coton saisi à Vicksburg.

L'affaire de l'élection contestée du Missouri, entre Benjamin et Switzler, a été reprise.

Le rapport du comité de conférence sur les pensions des invalides a été adopté, le point de différence étant la disposition du fonds de pension pour les marins.

Le bill de conversion a été rapporté avec une demi-douzaine d'amendements. Envoyé à l'impression.

Le rapport du comité de conférence sur le bill réglant les vacances dans l'Exécutif, a été rejeté.

Thermomètre à midi 92, à l'ajournement 94.

Washington, 16—Les deux Chambres ont des séances de soir. Par le principal amendement au bill de conversion, les nouveaux bons pourront être changés en legal tenders.

On dit que le Président ne fera aucune nouvelle nomination, mais après l'ajournement il nommera un successeur au commissaire Rollin.

Reçu aux Douanes, depuis le 1er du courant, $4,280,000.

Le comité de reconstruction n'a rien décidé au sujet du Mississipi.

Rien n'a été fait aujourd'hui en séance exécutive.

Washington, 16.—Le comité congressionnel de la marine a fait une excursion au bas du Potomac, aujourd'hui, pour essayer l'appareil de sauvetage pour passagers de L. L. Rosevally. Les expériences sont regardées comme très satisfaisantes, et M. Rosevally a l'assurance du président du comité qu'un bill autorisant l'emploi de son appareil dans la marine d'Etat sera présenté.

### *Nouvelles diverses.*

Atlanta, 16—Législature—Pas de séance au Sénat. On croit que le comité se prononcera contre les expulsions.

La Chambre s'est réunie ce matin. Le comité d'investigation rapportera demain. Il est unanime dans ses vues et la Chambre pourra prendre une décision prompte et finale.

Il est maintenant regardé comme douteux que quelque membre soit expulsé.

Wheatly, le détectif du gouvernement dans l'affaire du meurtre d'Ashburn, est parti pour Washington aujourd'hui. On croit qu'il ne reviendra pas.

Le major Wilkins, de Columbus, et T. C. Miller, de Lagrange, ont été entendus aujourd'hui pour la défense. Leur témoignage est considéré comme très défavorable à la poursuite.

Galveston, 16—Une dépêche spéciale d'Austin au *News*, aujourd'hui, dit:

La convention constitutionnelle ne se reconnaît pas le droit, sous l'acte de reconstruction, de diviser l'Etat et refuse de considérer le sujet, excepté par autorité directe du Congrès.

Philadelphie, 16 — Les ouvriers du gaz demandent des gages plus élevés et se sont mis en grève. Les chandelles, en conséquence, ont éprouvé une forte hausse.

Wilmington, 16 — La chaleur se maintient. Thermomètre de 97 à 101 à l'ombre. Patrick Curran est mort aujourd'hui d'un coup de soleil.

Les récoltes de cette section souffrent beaucoup de la sécheresse et les fermiers craignent beaucoup de tout perdre s'il ne pleut pas.

Les élections municipales d'aujourd'hui n'excitent aucun intérêt, les gens étant divisés d'opinion sur leur légalité. Le vote reçu est très faible. Les Radicaux n'y ont pas pris part.

Columbia, 16 — Fred. A. Sawyer, collecteur du revenu de l'intérieur pour Charleston, a été élu sénateur des Etats-Unis pour le terme finissant en 1873. Le 8me ballotage a été comme suit: Sawyer 76, Mackey 68, Campbell, démocrate, 5.

Richmond, 16—Les thermomètres, dans quelques endroits ici, ont marqué jusqu'à 107 à l'ombre. On rapporte que deux personnes sont mortes de coups de soleil.

La chaleur a été si forte dans la prison de Libby que le commandant militaire a renvoyé les prisonniers aux postes d'où ils étaient venus.

Augusta, 16—La chaleur est intense. Le mercure à l'ombre est à 100.

Une dépêche au *Chronicle* dit: Le comité de purgation de la Législature fera un rapport contre l'expulsion des membres de l'une et de l'autre Chambre.

Savannah, 16—Grande chaleur. Thermomètre à 92 à l'ombre.

Philadelphie, 16—John E Mc Donough, de Black Crook, a attaqué la *Press* de Forney en diffamation pour $10,000.

Raleigh, 16 — Aujourd'hui, à la Législature, N. Paige & Co. ont été élus imprimeurs d'Etat. Les membres exclus recevront leur millage et jour "per diem" jusqu'à aujourd'hui.

Un grand meeting démocratique de ratification a été tenu hier soir à Jucker Hall. De beaux discours ont été prononcés par l'Hon. Thomas Bragg, le Gén. W. R. Cox, le Col. Jno. F. Hoke, Wm. Robbin et d'autres.

### *Nouvelles des Passes.*

Passe du Sud-Ouest, 16, 7 h. P. M. — Arrivé, le steamer Star of the Union, de Philadelphie, avec fret et passagers.

Arrivé le schooner Lizzie, de Lavacca pour Mobile, remorqué dans le fleuve pour prendre de l'eau. Pas de départs.

### *Nouvelles des rivières.*

Vicksburg, 16—Descendant, le steamer Pauline Carroll, à 7 h. P. M.

Des résolutions endossant l'action de la Convention Démocratique Nationale, ont été adoptées au milieu des plus grands applaudissements. Nombre de dames étaient présentes.

Louisville, 16—La rivière baisse avec 4 pieds et 5 pouces d'eau dans le canal. Thermomètre 96. L'orage se forme.

St-Louis, 16—Le fleuve baisse lentement. Le Missouri monte.

### *Marchés européens.*

Liverpool, 16, au soir.—Coton lourd et sans changement.

Londres, 16, au soir — Consol. 94 3/4. Bons 72 1/2. Les espèces ont diminué de £364,000 à la banque d'Angleterre.

### *Marchés américains.*

New-York, 16, au soir — 5-20, avec coupons, 113 1/8. 10-40, 108. Argent facile. Prêts de 3 à 5. Actions calmes mais fermes.

New York, 16, après-midi. — Coton lourd et en baisse. Vendu, aujourd'hui, 1400 balles. Mid. 31 1/2 à 32. Farine en baisse de 5 à 9. Or actif à 42 7/8. Sterling 10 3/8. Fonds du gouvernement actifs.

New-York, 16—Près de 100 cas de coups de soleil ont été rapportés jusqu'à 3 h. P. M. et 30 se sont terminés fatalement. Le prof. W. F. G. Morton, de Boston, est mort subitement dans une promenade qu'il faisait en voiture, avec sa femme, au Parc Central.

Mobile, 16—Pas de vente de coton. Marché plat. Mid., nominalement à 29.

Charleston, 16 — Coton inactif. Pas de ventes. Mid. nominal à 31 1/2. Reçu 5 balles. Stock en main 4490, dont 600 sont à bord de navires.

Savannah, 16. — Coton plat; sans changement. Pas de ventes.

Louisville, 16—Vendu aujourd'hui 22 b. de tabac, de 7 à 16. Farine superfine $6 75, de choix $11. Porc 28, côtés 16, graisse 18. Avoine 78.

Cincinnati, 16—Farine sans changement et inactive. Maïs 96. Avoine 74. Whisky 33. Porc 28. Graisse 17. Bacon 12 1/2. Beurre 26. Œufs 15 à 17.

St-Louis, 16—Tabac ferme et sans changement. Farine superfine 7. Maïs 89. Avoine 80. Porc inactif, 29. Graisse 17.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Liverpool, 16, midi—Coton plat.

New-York, 16, midi—Or 142 3/8. Coton baissant. Mid. 31 1/2 à 32.

Washington, 16—La chaleur se soutient.

### BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 16 juillet.

Le marché monétaire n'a pas varié depuis plusieurs jours. Les banques prennent la plupart des billets de premier ordre. Le papier de la campagne ne passe pas; les capitalistes exigent les garanties de personnes demeurant en ville. Dans les rues, le taux est de 1 pour cent par mois; des transactions ont lieu, de loin en loin, à 10 à 12 par an. Les billets hypothécaires sont à 10 à 11 pour cent par an ceux de premier ordre et 12 à 15 ceux de second ordre.

L'or a ouvert à 141 1/4 à 141 1/2 contre 142 1/4 à New York et a fermé, par suite de la hausse dans Wall street, à 141 3/4 à 142. On a vendu $1,000 à 142 3/8, $20,000 ($10,000 et $10,000) à 141 5/8, $5,000 à $5,000 à 141 3/4 et $8,000 à 142—Dans l'argent, $1,500, en demi-piastres américaines, à 136 1/2 et $4,000 à 137. A la clôture cette dernière monnaie ne pouvait pas rapporter plus de 136 1/2. Nous cotons les demi-piastres américaines à 136 à 136 1/2 et les piastres mexicaines à 146 à 146 1/2.

Les offres de change étranger ont encore été fort rares. La hausse de l'or à New-York a été suivie d'une nouvelle hausse sur notre place. Les ventes de sterling comprennent 3,000 livres de banquiers à 156 1/2 et 1,000 livres de banque à 157 1/2. Dans le change sur France, 15,000 francs de banquiers à 3.60 et 100,000 de banque, au même taux. Le sterling peut maintenant être coté à 155 à 156; le bon à No 1 et 157 à 157 1/2 celui de banque; le change sur France, à 3 65 à 3.62 1/2 le change de commerce No 1 et 3 60 à 3.57 1/2 celui de banque.

Dans le change américain, il y a eu calme sans variations importantes. Les banques ont tiré sur New-York à 1/2 de prime. Les ventes du change de commerce sont: $5,000, sur New-York, à vue, au pair, $15,000 (5,000 et 10,000) à 1/8 de prime et $18,000, à un jour de vue, au pair.—$30,000 (5,000 et 25,000) de banquiers, sur New-York, à vue, se sont vendues à 1/2 de prime.

Aucune vente d'actions n'a été annoncée.—Les bons de levées de l'Etat ont beaucoup faibli; on craint que le transfert des fonds destinés au paiement des bons, au fonds général qui sera consacré aux dépenses de la Législature ne nuise au paiement de l'intérêt des bons. 35 de ces derniers se sont vendus, de bonne heure, à 54 5/8 à 54 3/4, mais 10 ont subséquemment changé de mains à 51 1/4 et 11 à 50.—$1460 en bons 7-30 des Etats-Unis, du mois de juillet, se sont vendus à 7 1/4 de prime.

La demande de billets de la ville a été assez bonne mais à une baisse. On a vendu $1000 et $20,000 à 36 d'escompte; $1000, $9000 et $10,000 à 36 1/2; $10,000 (en deux sommes égales) à 36 1/4; $10,000 à 36 7/8; $2000 et $10,000 à 37, et $5000 à 37 1/4. Les courtiers ont acheté à 37 à 38 et vendu à 35 à 37.

Les billets de l'Etat ont été plus recherchés. On a vendu $6000 à 40 1/2 d'escompte, et $45,000 à 41. Un lot de $10,000, vendu depuis trente jours, a été livré, aujourd'hui, à 39.

### BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi soir, 16 juillet 1868.

COTON—Les affaires ont encore été fort bornées sur ce marché, le mouvement ayant été restreint par l'exiguité des lots offerts et aussi par le refus des acheteurs—forts de la teneur décourageante des nouvelles de Liverpool et de New York—d'opérer à moins de chiffres réellement au-dessous des prix demandés par les facteurs. Les ventes n'ont pu s'élever qu'à environ 100 balles, prises par plusieurs personnes principalement pour achever de remplir des ordres reçus précédemment jusqu'à ce jour. Le marché a fermé [illegible] et nous cotons conséquemment [illegible].

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| Stock en mains au 1er sept. 1867, balles | 1395 | |
| Reçu aujourd'hui | 110 | |
| " précédemment | 657678 | |
| Cotons avariés, épaves, etc., &c. | 8019 | |
| | | 666903 |
| Expédié aujourd'hui | | |
| " précédemment | 677222 | 677822 |
| Stock en mains | | 3637 |

FRET—Vu le calme extrême qui règne en ce moment sur le marché, nous n'avons que peu de remarques à faire. Il n'y a à présent dans le port que bien peu de navires à destination de l'étranger, mais ce petit nombre suffit au peu de fret offert en ce moment pour l'exportation. Les vapeurs engagés dans le cabotage obtiennent des chargements de farine, de coton, de tabac, de laine, de peaux, &c. Nous cotons, savoir: Coton pour New York 7/8 c; pour Boston et Philadelphie 1 c. Tabac pour New York $6 le boucaut. Farine pour New York 75 c; pour Boston $7 ¼ c le baril; porc et bœuf pour les ports du Nord $1 25 le baril; bœuf en tierçons pour New York [illegible] le boucaut; blé pour Liverpool 10 à 12 d. maïs pour Liverpool 12d. Sur voiliers les taux sont coton pour Liverpool 5/16 d; pour le Havre 1 1/8 d; pour Brême 1c. Tabac pour Liverpool 35s le boucaut; pour Brême 45s; pour le Havre $12; pour Londres 35s, 6 d; maïs pour Liverpool 9d.

SUCRE ET MÉLASSE—Le marché au sucre s'est amélioré en ce qui regarde la demande dans le gros et dans le détail. 85 boucauts se sont vendus à des conditions privées. Le sucre de la Louisiane se vend en détail à 13½ à 15¼ c la livre et fair à prime. La mélasse de Cuba est toujours fort calme et dépréciée.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Depuis notre revue d'hier il ne nous est pas arrivé de bateau de l'Ouest.

FARINE—Le marché a été inactif aujourd'hui et n'a éprouvé aucun changement. Les ventes n'ont embrassé que 1000 barils dont 50 de simple extra à $7 75; 100 de triple extra à $10 50, 75 de double extra à $8 50, 50, 50 et 50 de superfine à $7 50, 100 de triple extra à $9 75 et 100 de choix à $11 75; à des conditions privées et 250 de farine de choix pour famille à $14 le baril.

MAÏS—La demande a été modérée, aujourd'hui et les prix n'ont éprouvé aucun changement. 2900 sacs se sont vendus comme suit: 800 et 300 de blanc mélangé à $1, 100 de blanc à $1 02½, 100 de jaune à 95 c, de plus 472 de jaune mélangé vendus à l'encan à 86½ et 162 de blanc mélangé à 87 c le boisseau.

AVOINE—Il s'est vendu aujourd'hui 1150 sacs à 80 c le boisseau. Le marché est ferme et le stock modéré.

FOIN—Le foin prime de l'Ouest se vend par placements à $22 le tonneau.

SON—Hier sans avis préalable, 150 sacs de son se sont vendus à $1 les cent livres, montrant une amélioration opérée aujourd'hui. 100 do vendus en magasin à $1 40 les cent livres. Le stock de son est faible et la demande limitée.

PORC—Le marché continue à être inactif les transactions du moment se bornant à des lots de placement et de détail. Ventes à $30 50 à $31 pour le mess. Les lots ronds sont offerts à $30 le baril.

BACON—Le marché a été calme aujourd'hui. Les ventes venues à notre connaissance ont embrassé 10 barriques de côtés clear ribbed à 16¾ c la livre et 20 tierçons de jambons à 19 c la livre. Les épaules se vendent en détail à 13¾ à 14 c les côtés désossés 17¾ à 18 c la livre.

VIANDES SALÉES A SEC—Vente, aujourd'hui de 10 barriques d'épaules à 12¾ c la livre.

SAINDOUX—15 tierçons de saindoux de choix se sont vendus aujourd'hui à 19 c la livre. L'article en tierçons est coté à 18¾ à 19 et en barillets 20¾ à 21 c. Presque tout le stock actuellement en mains se compose de qualités inférieures.

CORDE D'EMBALLAGE—Se vend en détail à 9¾ à 9½ cts. Les lots ronds sont cotés à 9 c.

DRÈCHE ET HOUBLON—Le marché est calme et les prix de l'article fléchissent en ce moment. L'article est coté à $2 80 à $2 90 le boisseau de drèche américaine, et $2 90 à $3 — pour celle du Canada. Le houblon est calme à 35 à 45 cents.

SUIF—Le suif de roddement opéré en ville est coté à 13 c et le suif venu de la campagne 12¾ cts la livre.

PEAUX—Le stock de peaux est encore faible et les prix fermes. Nous cotons, savoir: peaux vertes salées, des abattoirs de la ville 9¾ à 13¾ c la livre, do salées à sec 16 à 18 cts, do sèches dry flint 17 à 19 cts, do préparées au Texas 17 à 19 c, do sèches du Mexique 20 à 21 cts la livre.

BEURRE—Le stock actuel de beurre du Nord est faible et la demande spécialement celle qui concerne les lots ronds est limitée. Nous cotons le bon beurre de l'Ouest 25 à 27 c la livre et la qualité de choix 28 à 32½ le beurre du Nord 35 à 40 c la livre de bon à choix.

FROMAGE—Le marché est calme et sans changements en ce moment. Nous cotons le Western Reserve et le factory 15 1/2 à 16 cents. Le dairy anglais du Nord et le fromage crème sont cotés à 16 à 18c, et le skim 7 à 10 cts la livre.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—La demande est devenue active le temps de l'emballage du coton étant proche. 350 balles se sont vendues comme suit: 50, 150 balles à 25 ¾c la yarde et 100 balles à 25⅛ c. Les détenteurs deviennent plus forts dans le maintien de leurs vues, 26 c étant le prix général le moins élevé pour l'article en balles et en rouleaux 24⅝c.

SEL—La demande est bonne à cause de la faiblesse des envois qui nous arrivent depuis quelque temps. Le stock est de beaucoup réduit. Nous cotons à $2 50 à 2 55 le sac de gros et le fin de Liverpool pris en entrepôts, et en magasin $2 60 à $2 65.

### Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 17 juillet 1868.

Arrivé hier—60 bœufs du Texas, 381 veaux et veaux d'un an.
Vendu—337 bœufs du Texas, 79 veaux et veaux d'un an, 35 cochons.
A vendre—178 bœufs du Texas, 125 veaux et veaux d'un an, 35 cochons, 30 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête [illegible]
Bœufs du Texas, 1ère qualité, [illegible]
[price table illegible]
Cochons, par livre, gr. [illegible]
Moutons, 1ère qualité, par tête [illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête [illegible]
Veaux d'un an, par tête [illegible]
Veaux de lait, par tête [illegible]
Chèvres, par tête [illegible]

### Club Constitution.

Il y aura ce soir, vendredi, courant, à 7 heures et demie, une réunion du ce Club au No 200 rue du Canal, bâtiment Bladler. Les citoyens désireux de faire partie de ce Club sont invités à assister à cette réunion, dans laquelle on procédera à une organisation permanente.

AD. DUPRÉ Jr., Président pro tem.
W. F. NOBLE, Secrétaire.
17 juillet—1

Décédée hier, à 1 heure et demie après-midi, à l'âge de six mois, MARIE CLAVERIE, fille de Jean Claverie et de Marie Oroke. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures.

Le convoi partira de la résidence de son père, rue Huitième, No 129.

De la part de ses parents.

Décédé hier à 2 heures et demie, à l'âge de 61 ans, JEAN BAPTISTE DERREY, natif de France et depuis 42 ans résident de cette ville. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures et demie. Le convoi partira de sa dernière résidence encoignure Johnson et Canal.

### NÉCROLOGE.

Mort, samedi 11 courant à midi un quart, en se baignant dans le fleuve, vis-à-vis l'ancienne habitation Fortier, environ à cinq milles au-dessous de la rive droite, ADOLPHE DE BLANC, âgé de seize ans, fils de veuve Mathilde De Blanc, née Fortier, et de feu Adolphe De Blanc, de St-Martin, Louisiane.—Sa dépouille mortelle, recueillie et arrachée enfin au fleuve, qui en avait orgueilleusement fait sa proie, a été ensevelie, hier, dans le tombeau de la famille, en cette ville.

Le jeune Adolphe, promettait déjà, par ses qualités et son cœur, d'être bientôt et l'orgueil et l'appui de sa mère, et un brave et digne fils de la Louisiane. Puissent l'hommage des regrets sympathiques de tous ceux qui l'ont connu, parents, amis et condisciples — la triste consolation d'avoir recouvré des restes chéris et de pouvoir prier sur une tombe aimée, — et enfin le baume souverain de la miséricorde céleste, adoucir pour sa mère le coup imprévu porté à ses plus chères affections et à ses plus justes espérances.

### SERVICE FUNÈBRE.

Une messe sera célébrée, VENDREDI prochain, 17 juillet, à sept heures du matin, à l'église de l'Immaculée Conception, rue Baronne, pour le repos de l'âme de MARCELIN CHIRALIE. Les amis et connaissances du défunt sont priés d'y assister, sans autre invitation.

DE LA PART DE SA VEUVE.

## $100,000 DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché,
AU BUREAU DE CHANGE
De J. BRETTE,
6 ......RUE ST-CHARLES...... 6
Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.
Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 juin—3mPP

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

CE chemin, qui a été allongé, sera ouvert Dimanche, 19 du courant.

Les convois suivant l'heure de la ville, aussi exactement que possible partiront comme suit: (Ils s'arrêteront à la rue du Canal, au marché français, à l'entrée du dépôt des passagers et à la rue Claiborne.)

Le convoi à vapeur part du nouveau dépôt / Le convoi à vapeur part du lac: [timetable illegible]

Le convoi de 9 heures du soir, venant du Lac, n'ira pas plus loin que le dépôt des passagers, tête des Champs-Elysées.

Le char à cheval partira de la ville à 4 heures du matin, et du Lac à 10 heures du soir. [illegible]

Les expéditeurs et les voyageurs sont priés de se rappeler que sous aucune circonstance, le FRET, LES ARTICLES DE MÉNAGE OU LE BAGAGE ne seront reçus ou livrés ailleurs qu'au Nouveau dépôt. [illegible]

16 juillet—4f PP  C. PANDELY, Surintendant Général.

Cow Peas. Cow Peas.
550 SACS COW PEAS. A vendre par CHENOWETH CASEY & CO.
17juillet—3f rue de la Nile Levée, No 70

Farine de maïs. Farine de maïs.
500 BARILS FARINE DE MAIS, séchée au four, de qualité de choix. A vendre par CHENOWETH, CASEY & CO.
17juillet—3f rue de la Nile-Levée, No 70

Porc mess. Porc mess.
200 BARILS PORC MESS extra dépôt. A vendre par CHENOWETH, CASEY & CO.
17juillet—3f rue de la Nile-Levée, No 70

Farine. Farine. Farine.
200 BARILS FARINE de choix, pour familles.
20 barils XXX
20 barils XX
20 barils superfine.
A vendre par CHENOWETH CASEY & CO.
17juillet—3f rue de la Nile Levée, No 70

## MOULINS A CANNES A SUCRE
—ET—
## EVAPORATEURS,
MANUFACTURÉS AU KENTUCKY.

CES Moulins à sucre et les Evaporateurs à sucre, pour mélasse, sont destinés aux petits planteurs et se vendront aux prix suivants.

Prix à la Nouvelle-Orléans.

Moulin No 1 ou A, de la force d'un cheval, léger, seulement $95. Evaporateur No 2 en fer galvanisé, $50. Capacité de huit cents livres en vingt quatre heures, et total du tout seulement $175.

Moulin No 2 ou lettre B, de la force d'un cheval, lourd, seulement $100. Evaporateur No 3 seulement $90, faisant onze cent vingt livres de sucre en vingt-quatre heures. Total du tout, seulement $190.

Moulin No 3 ou lettre C, de la force de deux chevaux léger, seulement $125, avec un Evaporateur No 4 coûtant $140. Coût total, seulement $265. 1,340 livres de sucre en vingt quatre heures.

Moulin No 4 ou lettre D, de la force de deux chevaux lourd, seulement $145 et un Evaporateur No 5 à $165. Total $310. 1,600 livres de sucre en vingt quatre heures.

Tous ces Moulins sont verticaux.

Le Moulin No 5 ou lettre E, est un moulin horizontal à deux ou quatre chevaux, capacité de 2,400 livres de sucre en vingt-quatre heures. Coût $425. Un "pan" No 6, en cuivre, employé avec le moulin, coûte $250.

Le Moulin No 6 ou lettre F pèse 330 livres, est de grande force, fait 3,400 livres de sucre en 24 heures, est à quatre fortes mulets ou peut fonctionner à vapeur. Il ne se vend que $400 et les "pans" doubles en cuivre, $350.

Moulin Horizontal—à vapeur.

Le Moulin E, à vapeur, de la force de quatre chevaux, capacité de 2 tonneaux en 24 heures, seulement $425.

Le Moulin F, [illegible] deux chevaux, au prix de $450 et capacité de 3½ tonneaux en 24 heures.

Tous les ordres doivent être adressés à WM. L. CUSHING, au Eagle Cotton Gin Depot, No 61 de la rue St-Charles, Nouvelle Orléans, seul agent dans les Etats du Sud.

Faites demander les circulaires qui donnent une description complète de ces moulins. 17 juillet

### Vingt-cinq piastres de récompense.

Volé ou perdu, un chien de chasse d'arrêt, blanc et jaune ayant une petite tache jaune ronde sur la tête, âgé de 11 mois, répondant au nom de TONNERRE. [illegible] Ce chien a été dressé en France et a été vu vers 4 heures et demie de l'après-midi (heure où il a été perdu) suivant le char de la rue Claiborne jusqu'à la rue du Canal.

Celui qui le ramènera au No 31 rue Ste Anne, recevra la récompense susdite ou au No 105 rue Poydras.

17 juillet—2

### Conclave Ionie No 11 S.·. W.·. M.·.

CE Conclave travaillera dans le local ordinaire, vendredi prochain, 17 courant, à 8 heures du soir. Les candidats au grade sont priés d'être ponctuels.

Les FF.·. des différents Conclaves sont invités à y assister.

Par ordre du M. A. CHRONONNE, T.·. E.·. C.·.
16 juil—2  E. A. LOUIS, Scribe.

### Société française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

LE Conseil d'Administration, dans le but de faciliter le service médical, a l'honneur de porter à la connaissance des Sociétaires l'adresse de chacun des médecins de la Société, ainsi que celle des membres composant l'administration.

M. le Docteur J. TOUATRE, pour l'Asile et le Deuxième District, rue Dumaine, No 142.
M. le Docteur J. MARINGER, pour les Premier et Quatrième Districts, encoignure Royale et Conti.
M. le Docteur BERJOT pour le 3me District, rue Royale, No 166.

Administrateurs.
MM. J. GIROD, Président, rue Dumaine, No 72.
J. TROTOT, Vice-Président, rue Philippa, No 169.
J. J. BONNAFFÉ, Levée, 47, 3me District.
J. LEBLANC, rue Vieille-Levée, No [illegible].
A. BISSAC, Promenade Carondelet, No 7.
R. DANY, rue Ursulines, No 116.
J. L. REVOL, rue de Chartres, No 20.
L. LANABÈRE, encoig. Villeré et Orléans.
F. MARQUÈRE, encoig. Girod et Poydras.
J. BLAIN, rue Jefferson, No 24.
J. BOUCHUIX, rue St Pierre, No 49.
E. HOUIDOBRE, rue de Chartres, No 182.
(P. F. GILBERT, Collecteur, rue de Chartres, No 451.)

Le Conseil profite de l'occasion pour informer les Sociétaires que MM. les Médecins et Pharmaciens de la Société exigeront rigoureusement que toute personne requérant leurs soins soit strictement dans les qualités voulues par nos règlements.

Par ordre du Président.
Le Secrétaire, A. BARBIER.
16 juil—17,18,19

## UN GRAND MASS MEETING

DU
PARTI DEMOCRATE
POUR LA
Ratification de la Nomination
DE
*SEYMOUR & BLAIR*
POUR
Président et Vice-Président
DES ÉTATS-UNIS,
AURA LIEU
Sur la Place Lafayette
SAMEDI SOIR, 18 COURANT.

PROGRAMME.

Le Comité Central Démocratique d'Etat a l'honneur d'annoncer qu'un Mass Meeting des Citoyens Conservateurs de la Nlle-Orléans, favorable à l'élection de HORATIO SEYMOUR & FRANK P. BLAIR Pour Président et Vice Président des Etats-Unis, aura lieu sur la PLACE LAFAYETTE, *LE SAMEDI SOIR, 18 COURANT*; auquel meeting tous les citoyens de la Nlle-Orléans et du voisinage qui sont en faveur de la restauration de tous les Etats dans leurs droits dans l'Union, et de la restauration du gouvernement civil au peuple américain, sont respectueusement et cordialement invités.

Le meeting sera appelé à l'ordre à huit heures et un quart précises.

Les Clubs de Wards sont requis de s'assembler dans leurs Wards respectifs à une heure qui leur permette de se rapporter au grand-marshal, ANTHONY SAMBOLA, sur la place Lafayette, à 8 heures, d'où ils recevront des instructions pour leurs marshals.

Les orateurs distingués dont les noms suivent harangueront le meeting:
Hon. CHRISTIAN ROSELIUS,
Hon. Wm. M. RANDOLPH,
Hon. B. F. JONAS,
Hon. W. F. BLACKMAN,
Hon. R. N. OGDEN.

Après l'ajournement du meeting, le grand marshal formera les clubs, et tous les citoyens désireux de contribuer à l'effet de cette grande démonstration, sont invités à entrer dans la procession, qui se formera sous la direction du grand marshal, assisté de ses aides et des marshals des Clubs, avec musique, bannières, transparents, etc., et qui passera par les rues suivantes:

La rue St Charles, jusqu'à la rue St Joseph, la rue St Joseph jusqu'à la rue du Camp, la rue du Camp et la rue de Chartres jusqu'à la place Jackson, la rue Ste Anne jusqu'à la rue Royale, la rue Royale jusqu'à la rue du Canal, la rue du Canal jusqu'à la rue des Remparts, le côté sud de la rue du Canal jusqu'à la statue de Clay, où la procession sera licenciée.

Le Comité Central Démocratique invite cordialement ses concitoyens à contribuer à l'éclat de cette grande démonstration projetée, qui a pour but d'inaugurer en Louisiane les principes du programme du parti démocrate, tel qu'il a été adopté par la Convention de New-York, et d'assurer le succès de l'Etat pour

HORATIO SEYMOUR
ET
FRANK P. BLAIR.

Par ordre du Comité,
THOMAS L. MACON, Président.
J. W. BRYANT, Secrétaire pro tem. 15 juil—4

### Aux Contribuables.

LES personnes qui doivent des taxes à la paroisse ou à la ville de Jefferson peuvent se procurer des mandats de ville et de paroisse, au plus bas prix, en s'adressant au bureau de VOISIN & SEYMOUR,
17 juillet—4f  rue Carondelet, No 46

### Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 15 mars 1855, avis est par le présent donné à tous les porteurs de Billets émis par cette Banque, enregistrés par l'Auditeur, [illegible].

18 juin—1an  GEO. A. FRERET, Caissier.

### Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 15 mars 1855, avis est par le présent donné à tous les porteurs de Billets émis par cette Banque, [illegible].

17 juin—1an  N. AUGUSTIN, Caissier.

M. F. SALOMON se retire, aujourd'hui, de notre maison de commerce.—Nouvelle-Orléans, [illegible]
E. J. HART & CO.
Nlle-Orléans 15 juillet 1868

Les soussignés ont formé une SOCIÉTÉ sous la raison de J. L. Levy & Salomon pour les affaires de courtage et de bourse au No 23 de la rue de Carondelet.
J. L. LEVY, F. SALOMON, associés.
DAVID SALOMON de N. Y., E. J. HART de la N. O., associés en commandite.
Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1868. J. L. LEVY & SALOMON.

### Miracles de Bon Marché.

SHAKESPEARE, complet ... 30 cents
BURNS do ... 30 cents
BYRON do ... 30 cents
ESSAYS OF ELIA ... 25 cents
[illegible] collection des WAVERLY NO[VELS] ... chaque volume
DICKENS, complet par volume ... 25 cents.

JAMES A. GRESHAM, LIBRAIRE ET MARCHAND DE FOURNITURES DE BUREAUX, No 92 de la rue du Camp.

Appelle l'attention du public de la Nouvelle-Orléans sur des éditions extraordinaires des principaux auteurs [illegible].

JAS. A. GRESHAM, Lock Box 447, Nlle Orléans, Lne.
14 juillet—1m

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.
Bureau No 15 rue Dauphine.
LES Souscripteurs au fonds capital de la Compagnie sont notifiés qu'un versement de $10 par action, [illegible].
Par ordre de la Direction. JULES BENIT, Secrétaire.
12 juil—12 au 20

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Département général de Passage. Nlle Orléans, 15 juillet 1868.
GRAND BAL, au Central House, à Magnolia (Miss.), le VENDREDI 17 juillet 1868. Les personnes qui désirent assister à ce bal prendront le convoi [illegible].
F. S. WILLIAMS, Surintendant général.
Ed. WARE, Agent général pour les billets.
14 juillet—3t

## HEBERT & ESCOUSSE

Ont l'honneur d'annoncer au public qu'à partir du MERCREDI 15 COURANT, leur magasin sera transféré du No 131 rue DE CHARTRES au No 8, même rue, COIN BIENVILLE, local dernièrement occupé par M. C. Duhamel. 12 juil—8f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star.
Nlle-Orléans, 6 juillet 1868.
L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu au bureau, No 14 de la rue Carondelet, le LUNDI 20 du courant.
7 juil—14f  CHS. ENGSTFELD, Secrétaire.

Bureau du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.
Nlle-Orléans, Lne. 3 juillet 1868.
AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action, dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du 20 courant. La Compagnie acquittera les taxes du revenu intérieur des Etats-Unis sur ce dividende.
7 juil  P. McBRIDE, Secrétaire.

Banque Crescent City.
Nlle Orléans, 2 juillet 1868.
LE 1er du courant, à une réunion de la Direction, il a été déclaré un dividende de trois pour cent, libre de taxe, dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du 6 courant.
3 juil—1m  CHAS. FAURIE, fils, Caissier.

### Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 19 juin 1868.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, la résolution suivante a été adoptée: "Il est résolu qu'à la demande d'une majorité des actionnaires de cette banque, une assemblée des actionnaires aura lieu, au local de la banque le MERCREDI 22 juillet prochain, de 10 heures à midi, pour affaires importantes qui leur seront soumises."
21 juin—au 22jt  GEO. A. FRERET, Caissier.

### Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 19 juin 1868.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, M. E. F. Lavillebeuvre ayant donné sa démission de Président, M. Saml Bell a été élu Président à l'unanimité.
21 juin—30f  GEO. A. FRERET, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
19 juin 1868.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de CINQ PIASTRES par action, dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires ou à leurs ayant-cause, à partir du 1er juillet.
20 juin—1m  WM. BROWN, Trésorier.

### $10,000 de Récompense

VOLÉ AUJOURD'HUI A LA BANQUE DU CANAL, un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, adressé à M. MORGAN'S SONS, New-York, contenant CINQUANTE MILLE ($50,000) piastres en billets "Legal Tender" de mille (1,000) piastres, numéros comme suit:

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 2,775* | 8,059 | 13,903* | 23,723* | 38,339* |
| 3,119* | 8,591 | 14,235* | 25,959* | 38,717* |
| 3,545 | 8,993 | 15,211 | 28,323* | 39,307* |
| 3,907* | 10,015* | 16,543 | 28,415* | 39,343* |
| 4,047 | 10,203 | 16,731* | 28,487* | 40,059* |
| 4,367 | 10,219* | 16,847* | 30,225* | 40,619* |
| 5,227 | 11,493 | 18,403* | 30,463* | 40,831* |
| 5,363* | 12,019* | 19,431 | 31,879* | 41,851* |
| 6,727 | 12,117* | 19,495 | 34,511* | 41,939* |
| 7,295 | 13,619* | 23,135* | 37,839* | 45,551 |

Le tout daté du 16 mars 1862, lettre C.
Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense est offerte à quiconque fera recouvrer l'argent.
* Billets de nouvelles séries.
Nlle Orléans, 25 mars 1868.  CH. JUMONVILLE, caissier.

CHANGEMENT DE LOCAL.
ELKIN & CO.
ONT TRANSPORTÉ LEUR
ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES,
Au No 168 de la rue du Canal,
(EN FACE DU CHRIST CHURCH)
Tapis, Toiles Cirées, Nattes, Rugs & Rideaux, &c.
15 juil—1m PP

LES Soussignés, commissaires de la Banque de la Louisiane, dûment nommés et ayant qualité, préviennent le public, conformément à la 17e section de l'acte de 1842 No 96 approuvé le 14 mars 1842, qu'il est de leur devoir d'inscrire tous les billets non encore payés de la banque, de les estamper "registered" (inscrits), d'en tirer un compte exact, d'en spécifier les dates, lettres et dénominations.

Ils préviennent en outre le public qu'ils seront prêts, le 20 juillet 1868, à se conformer à la loi sous ce rapport, au local de ladite banque à l'angle des rues Royale et Conti, et qu'ils cesseront le travail lorsque tous les billets non payés auront été inscrits. Ils invitent les porteurs de billets de la banque à les présenter au susdit local, dans le but ci-dessus indiqué, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

Les porteurs de billets sont priés de remettre aux commissaires, en présentant les billets, une liste indiquant la lettre, le numéro, la date et la dénomination de chaque billet.

P. H. MORGAN, C. E. WILLOZ, J. F. IRVINE, Commissaires.
16 juillet 1m

### GAZ PORTATIF
POUR TOUT LE MONDE.

Pas de Machines, de Gazomètres ou de Tuyaux.—Pas de Fumée.—Pas de Cheminée.—Pas de Mèche.

A MEILLEUR MARCHÉ QUE LE GAZ DE CHARBON.

SERVEZ-VOUS DU CÉLÈBRE GAZ GÉNÉRATEUR, PATENTÉ, PORTATIF, DE GOUCH, ET DE LA PUROLINE DU PROFESSEUR THOMSON.

La Puroline est garantie non explosive.

LE générateur est exposé actuellement au Masonic Hall Auction Mart, au coin des rues St-Charles et Perdido.

On peut avoir, en s'adressant au bureau, des circulaires qui en donnent une description et contiennent des certificats des plus célèbres chimistes et des personnes (ici et à l'étranger) qui s'en servent en ce moment.

Le public est invité à venir juger lui-même.

Le droit de manufacture et de vente dans tous les Etats du Sud est à vendre aux conditions les plus avantageuses. Le monopole de ces deux patentes est offert aux hommes énergiques, riches ou pauvres.

Nlle-Orléans, 12 juillet 1868.  12 juillet—6 PP

### Avis.

LA société existant entre les soussignés sous la raison J. LEVOIS & CO est dissoute d'un commun accord à partir du 3 juin 1868.

M. J. Levois est chargé seul de la liquidation des affaires de la dite maison et continuera le même genre d'affaires en son nom seul.

Toutes les procurations données antérieurement à cette date, soit au nom de J. Levois, soit au nom de J. Levois & Co, sont révoquées.

J. LEVOIS. F. MATHON.
13 juil—1m

### Chemin de Fer d'Orléans.

Bureau, No 15, rue Dauphine.

CONFORMÉMENT à l'article 8 de la Charte de la Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie, JEUDI, 30 juillet, à 10 heures du matin, à l'effet de prendre en considération un amendement à la Charte.

Par ordre de la Direction, JULES BENIT, Secrétaire.
29 juin—au 30 juil

## D. LOPEZ.

Encoignure Chartres et Conti.

Fabrique de chocolats, candies, bonbons, &c., bonbons et gâteaux, café grillé et moulu.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a repris la direction de son ancien établissement, et qu'il le tiendra comme par le passé.

Il appelle spécialement l'attention des marchands et épiciers sur sa vente de chocolat, Stick candy et café moulu en gros et en détail.
1 juillet—1m

### Chien Trouvé.

Il a été trouvé à Versailles, il y a environ huit jours, un chien de chasse. Le propriétaire peut venir le réclamer en s'adressant [illegible] au No 264 rue des Ursulines, entre les rues Claiborne et Derbigny.
15 juil—3f

### Chaux de l'Alabama à vendre.

JE reçois continuellement de la Chaux de l'Alabama que je livre aux plus bas prix du marché. [illegible] Cette chaux est supérieure à toutes les qualités vendues dans le marché, et elle convient pour les corniches [illegible] et la fabrication du sucre.
SAMUEL JAMISON, Rue Carondelet No [illegible].
1 mai—3m

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA SOCIÉTÉ existant sous la raison de LAMBERT & COMMAGÈRE est dissoute [illegible].
THÉO. COMMAGÈRE, E. A. LAMBERT.
Nlle-Orléans, le 30 juin 1868.

SOCIÉTÉ.

LES SOUSSIGNÉS ont formé une société sous la raison de E. LAMBERT & COMMAGÈRE [illegible].
THÉO. COMMAGÈRE, E. A. LAMBERT.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

### Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital ... $500,000 avec privilège de l'augmenter jusqu'à $1,000,000.

Bureau No 26 rue du Camp, Bâtisse Story, à l'angle des rues Camp et Commune.

H. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE, Vice Président; E. N. GANUCHEAU, secrétaire.

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de [illegible] pour cent, ou la participation dans les profits nets, payables en comptant à la fin de chaque année.

### DENTISTES.

Dr. C. BLANCKE
416 & 418 Rue St-Charles
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle,
GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal de la manière la plus artistique. [illegible] "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que [illegible] montés sur or et argent, ils sont beaucoup plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.
26 mars—1m

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CARADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
196 ... RUE DU CANAL ... 196
entre Bourgogne et Remparts, [illegible] à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
16 mai—PP

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 3me maison, après la rue du Canal, près de Lepra.
Extraction de dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24 mars—PP le M

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & Co.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES—300 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, taies, &c.
CORNICHES—Bandes, Planches, &c.  26 sept

### Avis! Avis!

MAISON CAZAUX & VERGNOLE, No. 73, Vieille-Levée.

CETTE maison si avantageusement connue tant pour la supériorité de ses marchandises, que pour le bon marché, prévient ses clients et le public en général qu'ils trouveront chez eux un assortiment complet de liqueurs, cordials [illegible], vermouth, chartreuse, vanille, curaçao, guignolet, ratafia de Grenoble, cassis du Mont d'Or, punch au rhum, eaux de vie [illegible], Brandy [illegible], whiskey, bitters de toutes les marques, vins en caisses et en barriques, fruits au jus et à l'eau de vie.

Le tout au plus bas prix de la place. La célèbre liqueur, le nectar des Arabes se vend à notre maison.
3 juillet—1m

AVIS

TOUTES les personnes à qui je dois pour marchandises fournies au magasin de [illegible] sont priées de présenter leurs comptes [illegible].
JULES DUBALEN.
10 juillet 1868.

### INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement.
2 août—1an

COLLEGE COSMOPOLITE,
DIRIGÉ PAR CH. CARON,
Rue du Canal, 229.
PENSIONNAT ET EXTERNAT—classe du jour de 9 heures à 3 h. pour les garçons; classe du soir, de 6 à 9 heures pour les grandes personnes.
Enseignement: l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles.

### MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures au No 100, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures.

### Pension à la Baie St-Louis.

MME STOCKTON annonce à ses amis et au public qu'elle a agrandi et complètement réparé son établissement à la Baie St-Louis et qu'elle est maintenant prête à recevoir des pensionnaires.

### TRAITEMENT SPECIAL
DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. De SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que [illegible] maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité. Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 76.
14 janv—1an

### AVIS IMPORTANT.

Prix réduits pour mettre les articles à la portée de tous.

## LEVI & NAVRA,

No 171 de la rue Poydras, et 174 de la rue du Canal,

ONT réduit les prix de leur grand assortiment de Porcelaine, Verrerie et Faïence, Articles en plaqué et Britannia, Coutellerie de table et miroirs, Articles de ménage en ferblanc et Japonnés, Articles en bois et en osier, FOURNEAUX "COTTON PLANT" ET USTENSILES DE CUISINE,
—Spécialité en—
Baignoires, Ditto pour demi-bains, Baignoires d'enfants, Réfrigérants et Sabotières,
"FILTRES PELICAN, DE COTTON."

Les prix de ces articles resteront réduits pendant soixante jours, pour faire place à notre stock d'automne.

Nous ferons voir les marchandises avec plaisir et convaincrons les acheteurs en gros et en détail qu'ils peuvent acheter beaucoup d'objets avec peu d'argent, au magasin de

LEVI & NAVRA,
No 171 de la rue Poydras, entre les rues St-Charles et Carondelet,
Et No 174 de la rue du Canal, près Baronne.
17 mai—2m—DMerV

### COMPAGNIE D'ASSURANCE
## ATLANTIC
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau: rue du Camp, No 19.
Nouvelle-Orléans, 9 juillet 1868.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie le second état annuel de ses affaires.

Montant des primes de l'année expirée le 5 juillet 1868 savoir:

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | $64,067 01 | |
| Primes de mer | 38,615 25 | |
| Primes de rivières | 26,580 98 | |
| | | $129,263 24 |
| Pertes payées dans la même période: | | |
| Sur risques d'incendie | $12,414 82 | |
| Sur risques de mer | 24,169 80 | |
| Sur risques de rivières | 11,062 37 | |
| | 32,657 00 | |
| Primes remboursées | 2,187 45 | |
| Réduction (rebate) | 22,186 96 | |
| Taxes et Revenu Intérieur | 5,778 30 | |
| Réassurances | 12,295 61 | |
| Dépenses, loyer, etc., intérêt en moins | 11,086 35 | |
| | | 107,367 20 |
| | | $31,895 38 |

ACTIF:

| | |
|---|---|
| Billets par actions | $250,000 00 |
| Prêts sur hypothèque | 2,500 00 |
| Prêts sur garanties | 12,600 00 |
| Effets à recevoir, courte échéance | 2,700 [illegible] |
| Actions du Valette Dry Dock | 1,000 00 |
| Actions de la Compagnie d'allège | 200 00 |
| Actions d'assurances | 1,250 00 |
| Primes en voie de perception | 15,013 63 |
| Effets à recevoir, payables sur demande | 30,000 00 |
| Meubles de bureau | 2,091 37 |
| En caisse | 30,567 81 |
| | $301,005 29 |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Secrétaire.

Assermentés et signé par-devant moi, ce 11 juillet A. D. 1868.
A. SHELLEY,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont déclaré un dividende de CINQ PIASTRES par action, lequel sera porté au crédit des actions non encore payées.
E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Secrétaire.

—Directeurs:—

| | |
|---|---|
| E. Rigney, | H. H. Stanley, |
| G. W. Munson, | T. M. Simmons, |
| William Van Phul, | Jos. Byrnes, |
| H. P. Janvier, | J. B. West, |
| T. Prudhomme, | C. M. Soria, |
| B. I. Mann, | E. Newman, |
| J. P. Eggleston, | A. D. Grieff, |
| Wm. Agar, | Jos. H. Borp, |
| C. K. Slaybock, | Thos. Simms, |
| Alexander Marks. | |

5 juillet—1m

### FONDERIE DE LEEDS
[ÉTABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, [illegible], des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, [illegible] et toutes sortes de Machines pour le Sud. [illegible]

### Foire à Mandeville.

UNE FOIRE sera tenue à Mandeville, Paroisse St-Tammany, le 22 juillet 1868, [illegible].
1er juillet—15f

JACOB OTT, Entrepreneur,
RÉPARE LES MAGASINS
et les
MAISONS DE RÉSIDENCE.
Fait et répare les Caves.
Les ordres laissés au No 38, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.
15 nov—1an

### A Louer,

UNE MAISON située à l'encoignure des rues Orléans et Derbigny. Possession immédiate. S'adresser à
A. CARRIÈRE & CO., 44, rue Bienville.
8 juillet—1m

### R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,
No 213, rue des Magasins, coin Delord, et No 392, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques, CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer, noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures.
4 juillet—1an

### Dissolution de Société.

LA Société qui a existé, jusqu'à ce jour, entre les soussignés dans cette ville sous la raison SLARK, STAUFFER & CO est dissoute, aujourd'hui, par limitation et par la mort de M. Robert Slark.

L'un ou l'autre des associés survivants est autorisé à se servir du nom de l'ancienne Société pour la liquidation.

ISAAC H. STAUFFER,
WILLIAM A. KENT,
CHARLES MACREADY,
Associés survivants.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

### Formation de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une Société sous la raison STAUFFER, KENT & CO pour continuer dans cette ville le commerce de quincaillerie et de fer, [illegible] l'ancienne maison SLARK, STAUFFER & CO.

ISAAC C. STAUFFER,
WILLIAM A. KENT,
CHARLES MACREADY,
BENJ F. ESHLEMAN.
Nlle Orléans, 1er juillet 1868.  1er juillet—1mV

*Nlle Orléans, 18 juin 1868.*

LA société McKENNA & McCLOSKEY, du MURPHY'S HOTEL, N. 86 et 100 de la rue St-Charles, a été dissoute le 11 juin 1868.
BERNARD McKENNA,
encoignure Canal et Dauphine.
19 juin—1m

### Arrêtez-vous au Half Way House.

LE HALF WAY HOUSE, situé à l'extrémité du Chemin de fer de la rue du Canal, a été rouvert. Le jardin, qui est le plus beau de l'Etat, est ouvert à toute heure pour les promeneurs. On trouvera à la buvette les meilleurs vins et du Lager Beer de première qualité. Le jardin offre la promenade la plus agréable aux familles des environs de la ville.
3 juillet—1m

### Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
et fabricant
d'installations de Gaz, Tuyaux, Dépositions, etc.
No. 135 rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse.
21 mai—3m  Nouvelle-Orléans

### Ardoises, Tuiles, Briques de Bath.

300 Ardoises carrées, à toitures,
2000 Tuiles anglaises Ridge,
1300 Dalles "
2500 Briques " de Bath.
A vendre par HENRY KNOX & CO.,
Rue de la Commune, No 132.
N. B. Nous remplirons à bas prix les ordres pour les ardoises que nous attendons.
16 juillet—1m

### Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire sous sa surveillance, toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins &c. nécessaires.

On peut voir à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO.
Au coin des rues Delord et Foucher.

### WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St.-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA,
4 fév—1an  Propriétaire.

## AGENCE GENERALE

Eau-de-vie cognac de Forge & Fils,
De Alphonse Cahuzac,
Champagne Chs Heidsieck,
Porto de E. Canet.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co.
22 fév—1an  27, Vieille Levée.

### Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky

POUR LE 16 JUILLET—CLASSE [illegible].
Plan de Police.

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 30 | 19 | 51 | 9 | 15 | 3 | 52 | 19 | 33 | 40 | 34 | 56 | — | — |

[illegible]
C. F. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendues primes, ni de lots insignifiants, [illegible].
14 juin—1m

### Loterie de l'Etat de la Georgie,

Au profit de l'Asile des orphelins de [illegible].
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 16 JUILLET.
No 399.

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 58 | 62 | 77 | 14 | 60 | 12 | 67 | 49 | 56 | 21 | 74 | 40 | 6 | — |

Les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, les "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud [illegible] se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir. [illegible]
DAVE C. JOHNSTON, Agent.
12 mai—1m

## HOTELS RESTAURANTS &c.

### Hôtel de la Grand'Isle.

Pour l'Hôtel de la Grand'Isle, Départ SAMEDI, 18 du courant.

Le bateau à vapeur AGNES partira de la tête du Canal Harvey, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour le Grand Isle et les bords du Golfe; il sera de retour jeudi, 9 juillet, à 6 heures du soir.

Prix du passage, $3 50 l'aller et autant pour le retour. P. S. L'Agnes fait un voyage toutes les semaines et partira du pied de la rue Bienville tous les samedis midi, jusqu'à nouvel ordre.
3 juil—1M

### CUISINE FRANÇAISE.
Pension privée.

CHAMBRES garnies (très aérées) donnant sur la rue, et d'autres dans la cour avec courant d'air.—Prix des chambres sans nourriture, de $12 à $20 par mois, et de $3 à $7 par semaine, de 50 cts à $1 par jour par personne. Prix de la nourriture de $30 à $35 par mois, de $5 à $8 par semaine, de 80 cts à $1 25 par jour, (Vin de 40 cts à 60 cts). Prix de la pension avec logement de $35 à $40 par mois. [illegible] On peut aussi manger au plat de 15 cts à 25 cts. On porte en ville. On demande une cuisinière et une blanchisseuse.—Rue Toulouse, No 88.
17 juin—1m  Mme J. B. LASSERNNES.

### Pension Française
TENUE PAR
URBAIN RAMBAUT,
A BILOXI.

M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir une pension française à BILOXI, en face du débarcadère des bateaux à vapeur. Il aura constamment en mains des huîtres et du poisson frais. [illegible] Cabanes à bains pour dames et messieurs attenantes à l'établissement.
19 juin—3m

### HOTEL CRESCENT,
A LA BAIE ST-LOUIS.

CET Hôtel si bien connu est en voie de réparation complète. L'ouverture en aura lieu le 15 juin. Les prix y ont été réduits en vue des circonstances actuelles.
7 juin—3m  TOULMÉ & SAUCIER, Propriétaires.

### Hôtel de la Grand'Ile.

L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les bains ont été réparés et agrandis. Il a été construit un chemin de fer à cheval pour le transport des pensionnaires du bord de la mer. Les huîtres et le poisson abondent pendant toute la saison [illegible]. Un beau bateau fait le service du Canal Harvey à l'Hôtel.

—PRIX—

| | |
|---|---|
| Par jour | $2 50 |
| " semaine | 15 00 |
| " mois | 50 00 |

Moitié prix pour les enfants et les domestiques.
On traite de gré à gré pour la saison.
17 mai—3m  B. MARGOT, Propriétaire.

### CONCERT

Sous la Direction de M. CARLO PATTI,
TOUS LES SOIRS,
Dans l'établissement de M. F. DUMONTEIL, angle Canal et Bourbon.
23 juin—1m

### Presses à Coton à vis, de Newell.

LA Presse à Coton à vis, de Newell, faite par Sledge & Co, est supérieure à toutes celles qui ont été faites. [illegible]
W. L. CUSHING, seul Agent, Rue St-Charles No 61.
5 juillet

### Presses à Coton, d'Ingersoll.

C'EST la presse à bras économique pour les habitations. [illegible] balles de 400 livres. [illegible] L'économie est donc évidente. [illegible]
W. L. CUSHING, seul Agent, Rue St-Charles, No 61.
5 juillet

### MOULIN EAGLE A COTON.

Il n'est pas de moulin qui ait été plus souvent employé dans toutes les parties du Sud où l'on cultive le coton [illegible].
W. L. CUSHING, seul agent, Rue St-Charles, No 61.
5 juillet

### L. CRESSON,
PEINTRE,
163 et 169 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, ainsi que ARTICLES DE PIÉTÉ, images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des DÉCORATIONS, des travaux de peinture, dorure, décors, etc.
nov—1an

### DIX-NEUVIÈME ETAT ANNUEL
DES AFFAIRES DE
la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868—

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie, dans l'année | $[illegible] | |
| Primes de mer " " | 94 082 [illegible] | |
| Primes de rivières " " | 177,[illegible] | |
| | | $[illegible] |
| Total net des primes | | $[illegible] |
| Pertes par l'incendie, payées et évaluées | $[illegible] | |
| Pertes de mer | 67,[illegible] | |
| " rivières | [illegible] | |
| Taxes payées | [illegible] 34 | |
| Payé—réassurance et compte au lieu de scrip | [illegible] | |
| Payé—intérêts, primes remboursées, frais généraux, escomptes, etc. | 67,640 [illegible] | |
| | | $[illegible] |
| Bénéfice net | | $[illegible] |

L'actif de la Compagnie est comme suit:

| | | |
|---|---|---|
| Effets à recevoir | $ 37,[illegible] | |
| Prêts sur bons et hypothèques | [illegible] | $[illegible] |
| En caisse | $104,377 [illegible] | |
| Prêts garantis par actions sur demande | 63,[illegible] | $167,977 [illegible] |
| Prêts garantis par actions à terme | $11,[illegible] | |
| Propriétés foncières | 75,[illegible] | |
| Scrip d'autres compagnies et compte de scrip | [illegible] | $181,372 [illegible] |
| Bons consolidés de la ville | $[illegible] | |
| Bons de la ville | [illegible] | |
| Actions de Banques et autres | [illegible] | $[illegible] |
| Coupons pour bons de la ville, échus | | $[illegible] |
| Dû pour primes et en voie de perception | | 41,[illegible] |
| | | $779,014 [illegible] |

La Compagnie possède également:

| | | |
|---|---|---|
| Billets suspendus, actions et bons | | $[illegible] |
| Compte de scrips forfaits | | 7,[illegible] |
| Intérêts non réclamés | $7,[illegible] | |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

*Paroisse d'Orléans,*
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 23 mai 1868.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs des certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer au bénéfice net de l'année expirant le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip à partir du premier lundi d'août prochain, sans taxe du gouvernement.

THOS. A. ADAMS, Président.
SAMUEL KENNEDY, Vice Présid.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

| | |
|---|---|
| John Watts, | C. T. Buddecke, |
| Samuel B. Newman, | P. E. Foley, |
| Wm. Edwards, | A. G. Ober, |
| P. Simms, | A. Thompson, |
| [illegible] Phelps. | |